

La victoire électorale des islamophobes en 2019 et 2022 est possible, foi d'imam de Poitiers...

écrit par Maxime | 4 novembre 2018



La « grande mosquée » de Poitiers, celle de la banderole de Génération identitaire, pourrait ne pas être achevée faute d'argent. Il manquerait 500.000 euros pour terminer les travaux. Toujours en chantier, la mosquée a déjà coûté 2 millions d'euros.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/poitiers/poitiers-la-future-grande-mosquee-toujours-en-chantier>

L'imam lié à l'UOIF déclare qu'il pense que le bâtiment sera achevé mi 2019. Donc pile-poil après les élections européennes qui auront lieu les 23 et 26 mai. Même après les travaux devant s'achever à la mi-2019, « il faudra encore s'attaquer aux aménagements extérieurs de ce vaste terrain de 10.000 m2 « pour donner un aspect plus agréable à l'ensemble », ajoute Boubaker El Hadj Amor, on chemine à un rythme lent mais l'horizon est devant nous et **on marche. On n'est pas à l'arrêt !** »

L'article de presse rappelle que l'ouverture a déjà été maintes fois reportée. On peut se demander si c'est vraiment dû à des difficultés financières. Après tout, n'est-il pas possible de concevoir que l'avancement lent des travaux est aussi lié à la peur d'être exproprié par un gouvernement islamophobe, spécialement en raison de l'appellation retenue ?

L'expression choisie, « Pavé des martyrs » peut difficilement être conçue comme favorable à un apaisement des tensions entre islamophiles et islamophobes. Car de quels martyrs s'agit-il ?

Il semble que la version « officielle » renvoie aux musulmans tués lors de la bataille de 732. Ils seraient considérés comme des martyrs et non des envahisseurs par l'imam local. Cette interprétation est contenue dans le premier résultat du moteur de recherches google quand on veut s'informer à ce sujet, un article de Média presse infos. Il s'agit d'un site qui a parfois méchamment attaqué Christine Tasin et Pierre Cassen, mais compte tenu du fait qu'une réponse brillante a toujours été apportée par ces derniers à ces attaques, je me permets néanmoins de partager le lien, s'agissant d'un article ici intéressant :

<https://www.medias-presse.info/la-mosquee-de-poitiers-a-ete-nommee-paves-des-martyrs-en-lhonneur-des-musulmans-tombes-sous-les-francs-de-charles-martel-en-732-video/94398/> .

On peut toutefois se demander si, derrière cette façade, ne se cache pas une plus triste réalité. Car si l'on réfléchit bien, le pavé, c'est ce sur quoi... **« on marche », comme dit l'imam. Or, la marche (outre le fait qu'on peut y voir un clin d'œil à « la république en marche ») donne l'occasion de piétiner.** Ainsi, en Turquie, un magasin vend des chaussures dont la semelle reproduit une croix chrétienne à piétiner, ce qui avait à juste titre indigné Eva : <http://resistancerepublicaine.com/2016/04/07/en-turquie-la-cro>

[ix-chretienne-gravee-sous-les-chaussures/](#) .

Quant aux martyrs, ils sont nombreux à l'avoir été pour ne pas avoir accepté de se convertir à l'islam. Sainte-Nathalie a ainsi fait l'objet de deux articles ces derniers mois :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/10/18/nathalie-jardin-comme-sainte-nathalie-est-une-victime-de-lislam/> ;
<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/27/aujourd'hui-cest-la-sainte-nathalie-martyre-de-lislam/> .

Il y a certes eu d'autres martyrs dans l'Histoire, comme aux temps de l'Empire romain. On parle toutefois d'une époque révolue, alors qu'il n'aura échappé à personne que bien des innocents, ainsi que des islamophobes parfois très modérés (on pense aux victimes de l'attentat de Charlie Hebdo) ont été tués pour ne pas s'être conformés à la charia et, généralement, par un assaillant hurlant « Allah akbar ». Qu'ils aient écouté de la musique au Bataclan, tels des « porcs et des singes » selon les dires d'un imam médiatisé ; qu'ils se soient rendus dans un établissement « gay friendly », comme à Orlando ; qu'ils aient été Juifs, comme les clients de l'Hyper casher ou Sarah Halimi ; ou qu'ils aient voulu célébrer le 14 juillet, fête nationale de la République française, comme à Nice, par exemple.

Sachant qu'une mosquée est destinée à recevoir des musulmans, par définition, ou des sympathisants de l'islam (on ne s'y rend pas si l'on est opposé à l'islam *a priori*), il n'échappera à personne que ce sont eux qui marcheront sur le « pavé des martyrs »...

S'agit-il donc de piétiner symboliquement les martyrs qui ne se sont pas conformés à la charia, qui ne se sont pas convertis à l'islam ?

Le débat est ouvert ; quoi qu'il en soit, cette appellation paraît sulfureuse dans la mesure où, quand bien même il ne s'agirait pas de piétiner les martyrs qui refusèrent de se

convertir à l'islam, les descendants des vainqueurs de la victoire de Poitiers, s'il en restent, sont probablement des Français de souche vivant encore en France. Même à supposer que la race de ces vainqueurs se soit totalement éteinte, symboliquement, la date de 732 était sans contredit véhiculée dans le « roman national » comme une victoire française. On peut penser qu'il n'en va autrement dans l'enseignement actuel (si l'on en croit certains articles) que pour ne pas froisser certaines susceptibilités...

D'où, peut-être, cette progression lente des travaux, au fur et à mesure des scrutins électoraux.

Dans plusieurs pays, Etats-Unis, Brésil, Italie, Hongrie, Birmanie... l'islamophobie progresse dans les urnes. Et si la France était aussi concernée par un gros score des partis prônant des solutions limitant l'islamisation aux Européennes de 2019, voire la désislamisation et la remigration, peut-être les travaux de finition de la grande mosquée n'auront-ils pas lieu ?

Certes, le Rassemblement national n'est pas ouvertement islamophobe. Il n'envisage pas actuellement d'interdire les mosquées. La mesure prônée en 2012 d'abolir l'autorisation de construire des baux emphytéotiques culturels avait disparu du programme de 2017. Néanmoins, au niveau local, on peut constater par exemple à Fréjus la volonté du maire M. Rachline de ne pas laisser s'implanter une mosquée.
<http://resistancerepublicaine.com/2018/07/02/frejus-coup-de-chapeau-a-davide-rachline-pas-de-mosquee-rue-jean-giono/>

De plus, d'autres partis politiques, certes actuellement très minoritaires, sont susceptibles d'être le réceptacle d'une parole contestataire lors des prochains scrutins. La ligne politique du RN va peut-être se durcir d'ici 2022, à moins que les islamophobes ne se retrouvent dans une éventuelle candidature de Marion Maréchal – le Pen à la présidence de la République, entourée d'une équipe qu'on peut deviner jeune et

dynamique, issue notamment de l'établissement qu'elle dirige, entourage indispensable pour fournir à la République son personnel politique (hautes fonctions de l'Etat, parlement, ministres...) ?

Surtout, les islamophobes continuent à occuper le terrain médiatique grâce à leurs actions couronnées parfois de succès, comme lors de l'annulation du concert de Médine au Bataclan, et leur rôle dans la « ré-information ».

On ne peut pas prévoir quel tour peuvent prendre les événements en cas de victoire généralisée des mouvements anti-islam en Europe et dans le monde. **Si, par exemple, Bolsonaro, qui vient d'annoncer le transfert de l'ambassade brésilienne en Israël à Jérusalem, décide d'exproprier les mosquées brésiennes, on ne peut pas exclure que l'idée soit reprise par d'autres élus à travers le monde... Bolsonaro n'étant pas tenu de respecter la CEDH par exemple, et compte tenu du fait qu'il n'a pas sans langue dans sa poche, l'initiative pourrait partir de lui.**

En France, en cas d'expropriation, la Déclaration de 1789 prévoit le principe d'une « juste et préalable indemnité » au profit de l'exproprié. L'article L 322.2 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique prévoit ainsi l'évaluation du bien exproprié au jour du jugement de première instance. **A ce sujet, une grande mosquée n'est pas un bien facilement valorisable sur le marché immobilier.** Ses caractéristiques ne le rendent pas intéressant pour la plupart des acheteurs. Il n'a pas été conçu pour servir par exemple à des manifestations sportives (gymnase). Il ne peut servir non plus à l'hôtellerie, faute d'être directement aménagé à cette fin et également en raison de l'aspect extérieur du bâtiment qui manque de charme et de neutralité. Pour cette dernière raison, il ne peut être acquis par une collectivité publique sans effectuer d'importants travaux le rendant neutre afin d'y loger ses services. **Un tel bien ne peut donc être exproprié que pour un prix inférieur au coût de sa construction.**

D'ailleurs « les améliorations de toute nature, telles que constructions, plantations, installations diverses (...) qui auraient été faites à l'immeuble (...) même antérieurement à l'ordonnance d'expropriation, ne donnent lieu à aucune indemnité si, en raison de l'époque à laquelle ces améliorations ont eu lieu ou de toutes autres circonstances, il apparaît qu'elles ont été faites dans le but d'obtenir une indemnité plus élevée ». Dans le cas présent, si le vent venait à tourner, si les islamophobes prenaient le pouvoir (avec sans doute une purge de l'administration publique, un changement de désignation des juges pour qu'ils représentent la couleur politique dominante), le contexte international de montée de l'islamophobie pourrait tout à fait être invoqué par une juridiction pour considérer que les derniers équipements et améliorations qui manquent actuellement (pour au moins 500.000 euros de travaux selon l'article) ne sont pas indemnisables, en application de ce texte.

Alors, manque-t-il vraiment au moins 500.000 euros pour achever un tel bâtiment, ou bien les intéressés attendent-ils le résultat des scrutins de 2019 et 2022 pour franchir le pas, pour oser installer à Poitiers une grande mosquée, qui plus est appelée de façon très peu consensuelle « pavé des martyrs » ?

Poitiers étant une ville symbolique au regard de la victoire de Charles Martel en 732, du symbole que cela représente pour les militants islamophobes, il est très étonnant que des fonds venus du monde entier n'aient pas pu, à ce jour, être collectés pour poser la dernière pierre. On peut donc penser qu'en réalité, la victoire des islamophobes en 2019 et 2022 reste possible et que cette perspective peut avoir motivé l'inachèvement des travaux de la grande mosquée de Poitiers par crainte d'une expropriation prochaine indemnisée au rabais.